

EXERCICE DANS LE TUNNEL DU PUYMORENS

ASF (société exploitant le tunnel du Puymorens, filiale de VINCI Autoroutes) participe le jeudi 8 décembre 2011 à l'exercice de sécurité dans le tunnel du Puymorens, décidé par les Préfets de l'Ariège et des Pyrénées Orientales. Etape indispensable pour éprouver l'ensemble des procédures d'intervention, l'exercice se déroulera de 19h à 23h. En conséquence, le tunnel sera fermé à la circulation de 17h à 1h du matin.

L'objectif d'un tel exercice est d'éprouver les procédures d'intervention de chaque partie-prenante des deux départements : services Préfectoraux, Pompiers, Samu, Gendarmeries, ASF, Dirso, ainsi que les équipements mis en place dans le tunnel pour la sécurité de ses utilisateurs. L'engagement d'ASF dans la prévention des risques et l'adaptation des moyens humains et techniques est au cœur de l'exploitation du tunnel du Puymorens.

Concrètement, il s'agira de simuler un accident de la circulation à l'intérieur du tunnel impliquant un véhicule de tourisme et un poids lourd, provoquant un début d'incendie. Quatre personnes seront impliquées, nécessitant ainsi la mise en œuvre d'une opération de désincarcération.

La sécurité et les hommes

Le centre d'exploitation du tunnel du Puymorens, situé du côté Pyrénées-Orientales, constitue le maillon central du système de sécurité de l'ouvrage. Avec un effectif de 30 salariés majoritairement originaires de la région, ce centre assure **la surveillance du trafic, l'information en temps réel et la sécurité des utilisateurs.**

Grâce à un système de vidéosurveillance, le centre d'exploitation veille jour et nuit sur la circulation aux abords et à l'intérieur du tunnel. Une équipe de 10 personnes est mobilisable 24h/24. Son rôle consiste en outre à assurer l'entretien et le contrôle régulier des équipements (éclairage, collecte d'eau, ventilation, etc).

La sécurité et les équipements

Lors d'un événement (accident, incendie, véhicule en panne,...), les missions d'ASF sont multiples : **circonscrire l'événement à un périmètre limité et assurer la sécurité des personnes impliquées.**

Pour connaître et agir au plus vite sur tous types d'événements survenant sur les voies de circulation comme dans les refuges, ASF a mis en place un système de détection automatique d'incident reposant sur un dispositif vidéo par caméras. Il améliore les temps de réaction face aux arrêts prolongés, aux premières apparitions de fumées et permet de visualiser en temps réel l'incident.

Des abris disposés tous les 800 mètres, d'une capacité d'accueil de 50 personnes, permettent d'assurer la sécurité des utilisateurs impliqués. Ils sont tous ventilés, sous vidéosurveillance et contiennent des extincteurs, des bornes d'appel d'urgence, des téléphones, de l'eau potable et des couvertures de survie. Depuis 2003, ASF a rendu accessibles ses abris aux personnes à mobilité réduite.

Avec la mise en place de systèmes de fermeture des voies de circulation tous les 400 mètres, ASF s'est dotée d'un moyen efficace pour limiter le nombre d'utilisateurs impliqués dans un événement.

Un vaste programme de sécurisation du tunnel du Puymorens initié dès 2003

Outre les progrès de sécurisation apportés par ASF depuis 2003, de nouvelles mesures ont été prises depuis le 25 novembre 2011 à savoir :

- la **régulation de la circulation** pour les véhicules de plus 3,50 mètres de hauteur (poids lourds, autocars,...),
- l'interruption automatique des programmes de SUD RADIO et de France Bleu Roussillon au profit de la diffusion de **messages de sécurité en temps réel**, en cas d'événement majeur,
- la **programmation d'un exercice de sécurité civile** le 8 décembre 2011.

Une nouvelle mesure : la circulation alternée des poids lourds

Pour renforcer la sécurité, en faisant du tunnel un lieu de transit sûr, les pouvoirs publics ont demandé à ASF d'y mettre en œuvre une régulation de la circulation pour les véhicules de plus de 3,50 mètres de hauteur, **24 heures / 24 et 7 jours sur 7**.

Cette régulation de la circulation concernant principalement les poids lourds et les autocars, se concrétise par :

- la mise en place d'une **signalisation spécifique**,
- l'aménagement d'**aires de régulation** de chaque côté du tunnel,
- une **circulation alternée** dans un seul sens **toutes les 30 minutes**,
- une circulation cadencée avec le **départ d'un véhicule toutes les 1 minute 30 secondes**, permettant de respecter une **interdistance de 1 200 mètres** entre chaque véhicule au départ des aires de régulation.

A propos du tunnel du Puymorens

Déclaré d'utilité publique en 1989 et mis en service le 21 octobre 1994, le tunnel routier du Puymorens, exploité par ASF (filiale de VINCI Autoroutes), est situé sur la RN 20 reliant les départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. D'une longueur de 4 820 mètres, il offre une alternative au passage par le col du Puymorens situé à 1 915 mètres d'altitude. Le tunnel constitue un itinéraire plus rapide et plus sûr. Il permet de réduire de 11 km le franchissement du col du Puymorens. La circulation s'effectue dans les deux sens sur des voies de 3,50 mètres de largeur. Elle est interdite au transport de matières dangereuses.

A propos de VINCI Autoroutes

Avec un réseau de 4 385 km au total (dont 4 310 km actuellement en service), soit près de la moitié du réseau concédé français, VINCI Autoroutes – qui comprend les réseaux ASF, Cofiroute et Escota – est le premier opérateur autoroutier européen. VINCI Autoroutes développe une politique de synergies entre ses différents réseaux d'autoroutes afin de proposer de nouveaux services à ses clients et de rendre l'autoroute plus sûre, plus conviviale et plus respectueuse de l'environnement.

Contact presse ASF	Contact presse préfecture de l'Ariège	Contact presse préfecture de l'Ariège
Olivier Capgras	Jordane ESTEBE	Christine PETIT
06 87 73 25 15	E-mail : jordane.estebe@ariège.gouv.fr	05 61 02 11 41 / 05 68 51 65 30
E-mail : olivier.capgras@asf.fr		E-mail : christine.petit@pyrenees-orientales.gouv.fr